

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0

Open Contracting

eJDM

Pridesoft Mobile

e-CNE

Transparence

e-Regulation

e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT

01

GOUVERNANCE PUBLIQUE

04

INFRASTRUCTURE

01

SANTE PUBLIQUE

01

ECONOMIE

01

ADMINISTRATION

11

RURAL

01

N° 1449

1 Décembre 2017

1 December 2017

17H17/5:17 PM

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	54/AONO/MINMAP/CRPM-OU/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054/AONO/MINMAP/CRPM-OU/2017 DU 2 3 NOV 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DÉFINITIFS SUR LES RIVIÈRES CHI LA POH BAKAMBE, CHI MOUKO II ET CHI FOPOUANGA ET DE RÉFIABILITATION D'UN LINÉAIRE DE HUIT (08) KILOMÈTRES DE LA ROUTE INTER P15 FONDJANTI —BABON DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	18-12-2017

2	Reference	04/AONO/C/D1BAMBA/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°04/AONO/C/D1BAMBA/CIPM/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DE KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-12-2017

3	Reference	00403./AONO/CCAA/CIPM/ 2017 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00403./AONO/CCAA/CIPM/ 2017 DU 23 NOVEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT TECHNIQUE DE L'AERODROME DE KRIBI (EN PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA, EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	27-12-2017

4	Reference	N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2017 Lire
	Titre/objet	CONSULTATION N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2017, RELATIVE À LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2018
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	21-12-2017

5	Reference	N°007/ASMI/FEICOM/DG/2017 Lire
	Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 28/11/2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURE OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE FEICOM DU NORD-OUEST A BAMENDA
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-12-2017

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference N° 008/ASMI/FEICOM/DG/2017 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N° 008/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 28/11/2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURE OU BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'ANTENNE FEICOM DE KRIBI Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 28-12-2017
----------	--

7	Reference N° 111/ASMI/MINTP/2017 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 111/ASMI/MINTP/2017 DU 27/10/2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES ROUTES. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 08-12-2017
----------	---

8	Reference 03/C/RLT/DDSM/CIDIB/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 03/C/RLT/DDSM/CIDIB/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2017 DU 20/10/2017, POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES MARCHES DE MISSOLE II (LOT I) ET DE KOPONGO (LOT II) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
----------	---

9	Reference 4073 -17/ADC/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 4073 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 06/10/2017 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
----------	--

10	Reference N° 012/2017/C/MINADER-MINEPIA/SG/ACEFA/ Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/2017/C/MINADER-MINEPIA/SG/ACEFA/PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE BERLINE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (ACEFA). FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE, CONVENTION DE FINANCEMENT N° CCM 1263 01 K ET CCM 1263 02 L Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

11	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2017 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2017 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
13	Reference N°D13-233/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-233/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 05 JUILLET 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA CHAINE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNELS LES POOLS DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS DE PLASMA CONGELES DE LA CHARGE VIRALE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
14	Reference 4073 -17/ADC/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 4073 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 06/10/2017 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
15	Reference 4019 - 17/ADC/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°4019 - 17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 03/AMI/ADC/DG/2017 DU 16/10/2017 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSÉES AÉRONAUTIQUES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
16	Reference N°D13-233/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°D13-233/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 05 JUILLET 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA CHAINE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNELS LES POOLS DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS DE PLASMA CONGELES DE LA CHARGE VIRALE. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
17	Reference N° 012/2017/C/MINADER-MINEPIA/SG/ACEFA/ Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 012/2017/C/MINADER-MINEPIA/SG/ACEFA/PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE BERLINE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (ACEFA). FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE, CONVENTION DE FINANCEMENT N° CCM 1263 01 K ET CCM 1263 02 L Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18	Reference	N° 5938/INS/DAF/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 5938/INS/DAF/SDBM/SMA DU 21 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2017 POUR L'IMPRESSION DES QUESTIONNAIRES BIOMARQUEURS ET DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE L'ENQUÊTE EDSC À L'INS EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

19	Reference	N°1961/D/MINSANTE/CAB Lire
	Titre/objet	DECISION N°1961/D/MINSANTE/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 05 JUILLET 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA CHAÎNE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNELS LES POOLS DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS DE PLASMA CONGÈLES DE LA CHARGE VIRALE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

20	Reference	N° 5936/INS/DAF/SDBM/SMA Lire
	Titre/objet	DECISION N° 5936/INS/DAF/SDBM/SMA DU 21 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2017 POUR LA FOURNITURE DES T-SHIRTS, POLOS ET CASQUETTES DE L'ENQUÊTE EDSC À L'INS, EXERCICE 2017.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

21	Reference	N° 1481/17/DG/CNPS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 1481/17/DG/CNPS DU 24 NOVEMBRE 2017 DÉCLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 04 SEPTEMBRE 2017 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME D'AUTO-EXTINCTION D'INCENDIE AU BÂTIMENT « B » DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES À OKOLO.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

22	Reference	ADDITIF N° 01 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 104/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR L'ACQUISITION DES BARRIÈRES MÉTALLIQUES A LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA ADDITIF N° 01
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

23	Reference	ADDITIF N° 03 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°95/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATÉRIELS POUR L'ATELIER DE SIGNALISATION (ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES DES FEUX TRICOLORES) ADDITIF N° 03
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

#

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	ADDITIF N° 01 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°24/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA PRESELECTION DES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION EN CONCEPTION-REALISATION, DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHÉ NEW-DEIDO ADDITIF N° 01
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DU MINMAP DE L'OUEST

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°054/AONO/MINMAP/CRPM-OU/2017 DU 23 NOV 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) PONTS DÉFINITIFS SUR LES RIVIÈRES CHI LA POH BAKAMBE, CHI MOUKO II ET CHI FOPOUANGA ET DE RÉFABILITATION D'UN LINÉAIRE DE HUIT (08) KILOMÈTRES DE LA ROUTE INTER P15 FONDJANTI —BABON DANS LA COMMUNE DE BAKOU, DÉPARTEMENT DU HAUT-NKAM

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Délégué Régional des Marchés Publics de l'Ouest. Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Maire de la Commune de Bakou, Maître d'Ouvrage, dans le cadre des travaux sus-indiqués.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur la Construction de trois (03) ponts définitifs sur les rivières Chi LA POH BAKAMBE, Chi MOUKO II et chi FOPOUANGA et de réhabilitation d'un linéaire de huit (08) kilomètres de la route inter P15 FONDJANTI - BABON dans la Commune de Bakou.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est tel que suit :

- 50 000 000 de Francs CFA pour chacun des lots 1,2,3;
- 80 000 000 de francs CFA pour le lot 4 uniquement.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en quatre (04) lots distincts ci-après définis dans le cahier des clauses techniques particulières du présent DAO ;

Lot 1 Pont sur la rivière Chi LA POH BAKAMBE,

Lot 2 Pont sur la rivière Chi MOUKO II

Lot 3 Pont sur la rivière Chi FOPOUANGA

Lot 4 Route Inter P15 FONDJANTI - BABON.

Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot pour ce qui spécifiquement des ponts.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit Camerounais spécialisées dans le domaine.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget du FEICOM et de la Commune de Bakou, au titre de l'exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics sise à Bafoussam, Service de la Passation Marchés, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être retiré à la Délégation Régionale des Marchés Publics sise à Bafoussam, Service de la Passation Marchés, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 132 500 (cent trente-deux mille cinq cents) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Bakou.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir à la Délégation Régionale des Marchés publics de l'Ouest, au plus tard le **18**

Décembre 2017 à 9h 00 et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert

N°054/AONO/MINMAP/CRPM-OU/2017 du 23 /NOV/2017

Pour les travaux de construction de trois (03) ponts définitifs sur les rivières Chi LA POH BAKAMBE, chi MOUKO II et chi FOPOUANGA et de réhabilitation d'un linéaire de huit (08) kilomètres de la route inter P15 FONDJANTI - BABON dans la Commune de Bakou, Département du Haut-Nkam

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de cinq (05) mois pour chaque lot, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient à l'Entrepreneur de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, de montant ci-après par lot :

Lot 1 Pont sur la rivière Chi LA POH BAKAMBE : 1 000 000 francs CFA,

Lot 2 Pont sur la rivière Chi MOUKO II : 1 000 000 francs CFA

Lot 3 Pont sur la rivière Chi FOPOUANGA : 1 000 000 francs CFA

Lot 4 Route Inter P15 FONDJANTI - BABON: 1 600 000 francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps (pièces administratives, offres techniques et financières) le **18 décembre 2017 à 10 heures** par la Commission Régionale de

Passation des Marchés de l'Ouest dans la salle de conférences de la Délégation Régionale des Marchés Publics sise à Bafoussam.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Etre sous le coût d'une résiliation (Article 102 du code de Marchés Publics), N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres
- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier administratif incomplet ;
- dossier administratif incomplet ;
- fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- pièces administratives non conformes et non régularisées dans les délais prescrits par la commission ;
- absence dans l'offre technique d'une déclaration sur l'honneur ou l'entreprise déclare n'avoir pas abandonné un projet en cours d'exécution au cours des trois dernières années ;
- absence d'un conducteur des travaux inscrit à l'ONIGC

2. Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. Ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la nature et de la consistance des travaux à réaliser.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- présentation générale de l'offre ;
- conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le OCTP ;
- références dans les travaux similaires ;
- personnel ;
- matériel de chantier ;
- organisation, planning, compréhension du projet ;
- capacité financière ;
- le sous détail des prix unitaires ;
- le bordereau des prix unitaires ;
- délai d'exécution.

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de «Oui» supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

15. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels du DAO et de l'évaluation de l'offre financière, sera adjudicataire du présent marché.

Aucune entreprise ne peut être attributaire de plus de deux (02) lots pour ce qui spécifiquement des ponts.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90 jours) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics sise à Bafoussam.

BAFOUSSAM le 23 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

MBOZO'O ANGELINE

COMMUNE DE DIBAMBA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°04/A0NO/C/D1BAMBA/CIPM/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DU MARCHÉ DE KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA
MARITIME, REGION DU LITORAL FINANCEMENT : FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , FEICOM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget FEICOM / COMMUNE DE DIBAMBA, exercice 2017, le Maire de la Commune de Dibamba, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune Dibamba, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DE KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent à réaliser les gros oeuvres et les seconds oeuvres sur les travaux de construction du marché de Kopongo conformément au devis descriptif, quantitatif et estimatif ci joint, tout en mettant en application les indications pratiques du présent dossier d'Appel d'offres. Lesdits travaux seront effectués tels que précisés en titre.

LES TRAVAUX PORTENT SUR :

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENT ;
- FONDATION ;
- MACONNERIE ELEVATION ;
- MENUISERIE METALLIQUE, BOIS ET ALUMINIUM ;
- PLOMBERIE SANITAIRE ;
- REVETEMENT DES SOLS ET MURS ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;

• CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFOND-ETANCHEITE.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque projet est :

Marché de KOPONGO : Quatre-vingt six millions trois cent quatre-vingt-dix mille quatre cent quatre vingt-treize (86 3493) francs CFA

4. Allotissement

Les travaux seront effectués tels que précisés en objet pour la construction du marché de Kopongo.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives techniques et financières requises.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le FEICOM et la Commune de Dibamba pour le compte de l'exercice 2017.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 68 28 56 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 68 28 56 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **75.000 (Soixante Quinze Mille francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Dibamba sise à Dibamba**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, BP 36 EDEA, tel : 699 68 56, au plus tard le 09 Novembre 2017 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 03/A0NO/C/DIBAMBA/CIPM/2017 DU 09 NOVEMBRE 2017.

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU MARCHÉ DE KOPONGO DANS LA COMMUNE DE DIBAMBA,
DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITORAL**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **six (06) mois** calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'une somme équivalente à **20% du coût prévisionnel du marché soit : Un montant d 'un million sept cent vingt-sept mille neuf cent quatre vingt-dix (1 727 990)**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, **le 21 Décembre 2017 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Dibamba, à la Mairie de Dibamba.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

14.1- Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Critères éliminatoires

a) Pièce du Dossier (Administratif, Technique ou Financier) absente) à l'Ouverture des Plis ;

b) Pièces falsifiées, scannées ou non conforme (Sous réserve des dispositions du point LI de la Circulaire N°002/CAB/PM du 10 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics).

c) Fausse déclaration dans l'Offre du Soumissionnaire, quelque soit le Dossier ! A cet effet, l'Autorité Contractante et la CIPM réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;

d) Non acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP non paraphés, non signés et daté à la fin) ;

e) Défaut de présentation dans l'Offre Technique du Soumissionnaire, d'une Déclaration sur l'honneur par laquelle celui-ci atteste que non seulement il n'a pas, en tant qu'Entreprise ou Membre d'un Groupement d'entreprises, abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établies par le Ministère des Marchés Publics ;

f) Modification d'une quantité dans le Devis ;

g) Non satisfaction à d'au moins 75% des **critères essentiels**.

- critères essentiels.

14.2- Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres. L'évaluation portera ainsi sur l'offre technique suivant les critères ci-après :

a) La présentation générale des offres ;

b) L'expérience de l'entreprise ;

- c) La qualification et l'expérience du personnel d'encadrement ;
- d) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- e) La méthodologie d'exécution ;
- f) La capacité financière.

Chaque critère est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.

A l'issue de l'évaluation technique, les offres financières des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés seront évaluées. L'évaluation financière sera basée sur la présentation des pièces dans l'ordre du DAO et sur le montant corrigé de l'offre **du** soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix dans le Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif, et les Sous-détails des prix. Elle consistera aussi à la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt **dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Dibamba, B.P. 36 Edéa, Tel : 699 68 28 56.

DIBAMBA le 30 Novembre 2017

Le MAIRE

NJECACAL Manfr

CAMEROON CIVIL AVIATION AUTHORITY

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00403./AONO/CCAA/CIPM/ 2017 DU 23 NOVEMBRE 2017
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BATIMENT TECHNIQUE DE L'AERODROME DE KRIBI (EN
PROCÉDURE D'URGENCE) FINANCEMENT : BUDGET DE LA CCAA, EXERCICE 2018**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans l'optique de mieux loger ses services, le Directeur Général de la Cameroon Civil Aviation Authority (CCAA), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction du bâtiment technique de l'Aérodrome de KRIBI.

2. Consistance des prestations

Les travaux consistent en la réalisation des opérations suivantes :

1. Installation de chantier ;
2. Terrassement complémentaires ;
3. Travaux de béton et béton armé ;
4. Travaux de maçonnerie ;
5. Etanchéité ;
6. Plafonds et faux plafonds ;
7. Revêtements durs ;
8. Plomberie sanitaire – Protection incendie
9. Electricité – Courant fort – Courant faible - Climatisation
10. Menuiserie métallique ;
11. Menuiserie aluminium et bois
12. Peinture et signalétique ;
13. Système d'assainissement.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent cinquante millions (150 000 000)** francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offre sont constitués d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupes d'entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux publics et bâtiments.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget de la CCAA, Exercice 2018.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la CCAA (Direction Générale – Sous-Direction des Marchés Publics), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA)/Direction Technique – Sous-Direction des Marchés Publics à la Base Aérienne 101 de Yaoundé, (Téléphone 222 30 30 90) dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) F.CFA** au compte n° 33598860001 94 intitulé CAS-ARMP domicilié dans toutes les agences BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction Générale de la Cameroun Civil Aviation Authority (CCAA), Service des Marchés, sise à la Base Aérienne 101 de Yaoundé au plus tard le **27/12/2017** à 13 heures et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert

N°00403 /AONO/CCAA/CIPM/2017 du 23 Novembre 2017

Pour les Travaux de Construction du Bâtiment Technique de l'Aérodrome de Kribi ».

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois millions (3 000 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles du dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le **27/12/2017** 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CCAA dans la salle des conférences dudit établissement sis à la Base Aérienne 101 de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

14.1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

I. PIECES ADMINISTRATIVES

N°	DESIGNATION	EVALUATION		OBSERVATIONS
		NON	OUI	
1	Absence d'une pièce du dossier administratif			
2	Fausse déclaration ou pièces falsifiées			
3	Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des offres			
4	Document inexploitable (lisibilité et visibilité mis en cause)			
	TOTAL (Sur 04)			

II. OFFRE TECHNIQUE

N°	DESIGNATION	EVALUATION		OBSERVATIONS
		NON	OUI	
1	Absence d'une pièce du dossier technique			
2	Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés			
3	Absence du rapport de visite de site et/ou attestation de visite de site conforme signé par le commandant			
4	Non satisfaction à quatre-vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels relatifs au Conducteur des Travaux, au chef chantier et au chef d'équipe des lots secondaires.			
5	Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des (05) dernières années inférieur à 100 millions de Francs CFA ;			
6	Absence de deux (2) réalisations dans les bâtiments comme entreprise Principale (PV de réception P1, P2 et les deux dernières pages) d'un montant ? 50 millions chacune			
7	Absence d'une preuve de possession du matériel de production de béton (une bétonnière d'au moins 250 litres) dans le matériel présenté, comme matériel propre de l'entreprise.			
8	Avoir fait l'objet d'une exclusion dans la commande publique pour prestations non exécutées ou pour défaillance au cours des trois (03) dernières années			
9	Absence de la copie du contrat d'assurance responsabilité civile professionnelle			
10	Absence d'une attestation d'inscription à l'ordre professionnel pour chef de mission mobilisé comme personnel dans l'offre technique;			
11	Absence d'un schéma d'organisation du plan assurance qualité et d'un plan de prévention de la santé et de la protection de la sécurité			
12	Document inexploitable (lisibilité et visibilité mis en cause)			
13	Note technique inférieure à 80 % de OUI			
	TOTAL (Sur 13)			

III. OFFRE FINANCIERE

N°	DESIGNATION	EVALUATION		OBSERVATIONS
		NON	OUI	
1	Offre financière incomplète			
2	Absence d'un sous-détail d'un prix unitaire quantifié			
3	Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié.			
4	Offre financière inférieure à 10 % de la moyenne arithmétique de toutes les offres financières reçues dans le cadre de cette procédure ;			
5	Document inexploitable (lisibilité et visibilité mis en cause)			
	TOTAL (Sur 05)			

14.2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des soumissionnaires portent sur :

- 1- La situation financière ;
- 2- L'expérience De L'entreprise Dans La Réalisation Des Travaux Similaires;
- 3- La Disposition Du Matériel Et Des Equipements Essentiels ;
- 4- L'expérience Du Personnel D'encadrement ;
- 5- La Note Technique Et Méthodologique Pertinente ;
- 6- Le Planning D'exécution Des Travaux Cohérent Avec La Méthodologie ;
- 7- Une Note Pertinente Sur L'hygiène, Santé-Environnement (HSE) ;
- 8- Une Analyse Des Risques Liés Aux Travaux ;
- 9- Les Preuves D'acceptation Des Conditions Du Marché.

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la CCAA, (Sous-Direction des Marchés, Service des Marchés), BP 6998 Yaoundé, téléphone : 237 222 30 30 90 ; 222 30 47 66, fax : 222 30 33 62, e-mail : contact@ccaa.aero.

YAOUNDE le 23 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ASSOUMOU KOKI Paule

AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE

CONSULTATION N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2017, RELATIVE À LA FOURNITURE DE LA CONNEXION INTERNET À LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DANS LES BUREAUX ANNEXES DE L'AGENCE D'ELECTRIFICATION RURALE DU CAMEROUN POUR L'EXERCICE 2018

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la fourniture citée en objet, le Directeur Général de l'Agence d'Electrification Rurale envisage de procéder à **la fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun.**

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises exerçantes dans la fourniture de la connexion internet.

6. Financement

N/A

7. Consultation du Dossier

N/A

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être retiré auprès du Service des Marchés de l'AER contre présentation d'une quittance de versement de la somme de **vingt cinq mille (25 000)** francs CFA au Compte d'Affectation Spécial **CAS-ARMP N° 335 988** à la BICEC Yaoundé, Agence Centrale.

9. Remises des offres

Les offres seront remises plus tard le **21 décembre 2017 à 14 heures** précises au Service des Marchés de l'AER, et devra porter la mention suivante :

Consultation N°001/DCO/AER/DG/CIPM/2017, relative à la fourniture de la connexion internet à la Direction Générale et dans les bureaux annexes de l'Agence d'Electrification Rurale du Cameroun pour l'exercice 2018.

10. Delai de Livraison

N/A

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Pour tout acte de corruption constaté, bien vouloir appeler ou envoyer un message SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées au plus tard **21/12/2017 à 15 heures** précises à la salle des conférences de l'AER.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

N/A

17. Renseignements Complémentaires

N/A

YAOUNDE le 1 Décembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MOUSSA OUSMANOU

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU
28/11/2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURE OU BUREAUX D'ETUDES
TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'AGENCE REGIONALE
FEICOM DU NORD-OUEST A BAMENDA**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue du recrutement des cabinets d'architectures ou bureaux d'études techniques et d'ingénierie qui désirent participer à la pré-qualification pour les prestations indiquées supra, sur financement du Budget de Fonctionnement des Exercices 2017 et suivants du FEICOM

2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets d'architecture ou bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre partielle relative à la construction du bâtiment devant abriter les services de l'Agence Régionale FEICOM du Nord-ouest. Il s'agit spécifiquement du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de bâtiment de type R+2.

Les cabinets d'architecture ou les bureaux d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations sus mentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

3. Consistance des prestations

N/A

4. Participation et origine

N/A

5. Financement

La présente prestation est supportée par le budget de fonctionnement du FEICOM Exercices 2017 et suivants.

6. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Cabinet d'architecture, ou le Bureau d'études techniques et d'Ingénierie à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), porte 324, Poste 221, sise à la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard le 28/12/2017 à **13 heures**.
Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°007/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU 28/11/2017 pour la pré-qualification des Cabinets d'architecture ou Bureaux d'études techniques et d'ingénierie, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction du bâtiment devant abriter les Services de l'Agence Régionale FEICOM du Nord-ouest à Bamenda.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Acquisition des documents relatifs à cette Manifestation d'Intérêts :

La description exhaustive des prestations concernées sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase de pré-qualification.

7. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

V-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2017 :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- une copie certifiée de l'attestation de non redevance datant de moins de 3 mois;
- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise datant de moins de 3 mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- une copie certifiée de la carte de contribuable datant de moins de 3 mois ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de localisation certifiée ;
- un plan de localisation ;
- une attestation de domiciliation bancaire ;

- Une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 3 dernières années.

NB : Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

V-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

V-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

V-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (Architecte, Ingénieur génie civil, Ingénieur électricien, Ingénieur fluide, Géotechnicien);
- le personnel d'appui technique (technicien de génie civil, génie électrique, plomberie et sanitaire, topographe) ;
- le personnel d'appui administratif

Les Cabinets d'architectures ou les Bureaux d'études techniques et d'ingénierie devront disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (Architecture, génie civil, géotechnique BTP etc...). A cet effet, le Bureau/Cabinet d'architecture, d'études et d'Ingénierie ou Groupement des consultants doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente datant de moins de 3 mois;

8. Critères d'évaluation

Le Bureau/Cabinet de la composition de l'équipe compétente et la liste de la réalisation de ses spécialités et la définition expérimentales prévues dans le présent avis. Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- L'attestation d'inscription aux différents ordres.
- la copie de la première et dernière page du contrat ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

V-2-2 Critères d'évaluation du dossier technique

Critères de notation des Consultants	Points Max
1- Expériences acquises au cours des dix dernières années dans le domaine des BTP	40
1.1- Expérience dans la maîtrise d'œuvre des projets des BTP (études, suivi et contrôle des travaux des projets dans le domaine des BTP): 5pts/projet	25
1.2- Expérience dans les conditions similaires : expérience dans la surveillance et le contrôle des travaux de construction de bâtiment de type R+2 : 3pts/projet	15
2- Aptitude spécifique au projet	60
2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Architecture; Ingénierie civile; Ingénierie électrique, Géotechnique, Ingénierie fluide; etc.): 5pts/domaine	25
2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs par rapport aux missions prévues	20
Architecte; Ingénieur génie civil; Ingénieur génie électrique, Ingénieur fluide; Géotechnicien : (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 3pts/expert (max 15pts)	15
Autre personnel: 2,5pts/expert (max 5pts)	5
2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère	10
Directeur technique/Directeur de projet: 5pts	5
Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	5
3- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu	5
Actualisation des documents : 1,5 pts	1,5
Respect de la structuration : 2 pts	2
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	1,5
NOTE TOTALE	100

V-2-3 Critères éliminatoires

- Dossier administratif ou technique non-conforme ;

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

Note technique inférieure à 75 points sur 100

9. Renseignements Complémentaires

N/A

10. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 28 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°_008/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU
28/11/2017 POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS D'ARCHITECTURE OU BUREAUX D'ETUDES
TECHNIQUES ET D'INGENIERIE EN VUE D'ASSURER LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DEVANT ABRITER LES SERVICES DE L'ANTENNE FEICOM DE KRIBI**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général du Fonds Spécial d'Equipeement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) lance un Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt en vue du recrutement des cabinets d'architectures ou bureaux d'études techniques et d'ingénierie qui désirent participer à la pré-qualification pour les prestations indiquées supra, sur financement du Budget de Fonctionnement des Exercices 2017 et suivants du FEICOM.

2. Objet

Le présent Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt a pour objet la pré-qualification des cabinets d'architecture ou bureaux d'études techniques et d'ingénierie devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la réalisation des prestations de maîtrise d'œuvre partielle relative à la construction du bâtiment devant abriter les services de l'Antenne FEICOM de Kribi. Il s'agit spécifiquement du contrôle et de la surveillance des travaux de construction de bâtiment de type R+5.

Les cabinets d'architecture ou les bureaux d'études techniques et d'ingénierie intéressés par les prestations sus mentionnées devront avoir des références avérées dans le domaine des bâtiments et travaux publics.

3. Consistance des prestations

N/A

4. Participation et origine

N/A

5. Financement

La présente prestation est supportée par le budget de fonctionnement du FEICOM Exercices 2017 et suivants.

6. Remises des offres

Les offres devront parvenir sous plis fermé, scellés et sans aucun renseignement sur le Cabinet d'architecture, ou le Bureau d'études techniques et d'Ingénierie à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine du FEICOM (Service des Marchés et Approvisionnements), porte 324, Poste 221, sise à la Direction Générale du FEICOM à YAOUNDE - Mimboman, au plus tard le 28/12/2017 à **13 heures**. Passé ce délai, aucune offre ne peut être acceptée, modifiée ou retirée. Les offres seront établies en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies, et rédigées en français ou en anglais. Chaque offre constituée en une enveloppe unique portera la mention :

« **AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°008/ASMI/FEICOM/DG/2017 DU _28/11/2017 pour la pré-qualification des Cabinets d'architecture ou Bureaux d'études techniques et d'ingénierie, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction du bâtiment devant abriter les Services de l'Antenne FEICOM de Kribi.**

« *A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement* »

Acquisition des documents relatifs à cette Manifestation d'Intérêts :

La description exhaustive des prestations concernées sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint à l'issue de la phase de pré-qualification.

7. Composition du dossier

Les candidats désireux de répondre au présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les pièces ci-après en un seul volume.

V-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copie certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice budgétaire 2017 :

- une lettre de manifestation d'intérêt timbrée, datée et signée du candidat ;
- une copie certifiée de l'attestation de non redevance datant de moins de 3 mois;
- un certificat de non faillite délivré par le greffe du Tribunal de Première Instance du lieu du siège social de l'entreprise datant de moins de 3 mois ;
- une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
- une copie certifiée de la carte de contribuable datant de moins de 3 mois ;
- une attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par la CNPS ;
- une attestation de localisation certifiée ;
- un plan de localisation ;
- une attestation de domiciliation bancaire ;

- Une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un chantier au cours des 3 dernières années.

NB : Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera le rejet pur et simple de la candidature.

V-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

V-2-1 Composition du dossier technique

Le dossier technique devra comprendre :

V-2-1-1 La liste du personnel de réalisation

Le personnel minimum nécessaire pour la réalisation de cette prestation est le suivant :

- les Experts (Architecte, Ingénieur génie civil, Ingénieur électricien, Ingénieur fluide, Géotechnicien);
- le personnel d'appui technique (technicien de génie civil, génie électrique, plomberie et sanitaire, topographe) ;
- le personnel d'appui administratif

Les Cabinets d'architectures ou les Bureaux d'études techniques et d'ingénierie devront disposer d'Experts possédant des connaissances avérées dans le domaine de cette prestation (Architecture, génie civil, géotechnique BTP etc...). A cet effet, le Cabinet d'architecture ou le bureau d'études et d'Ingénierie ou Groupement des consultants doit fournir :

- les Curricula Vitae de son personnel, datés et signés ;
- la copie conforme du diplôme certifiée par une autorité compétente datant de moins de 3 mois;
- la présentation de la composition de l'équipe compétente chargée de la réalisation des prestations et la définition des affectations proposées.
- L'attestation d'inscription aux différents ordres.

V-2-1-2 Les références en ce qui concerne les prestations similaires

Le Bureau/Cabinet présentera les références tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis. Pour être validé, chaque référence en prestation de même nature et de même importance devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de la première et dernière page du contrat ;
- le nom du Maître d'ouvrage ;
- le lieu d'exécution du projet ;
- le certificat de bonne exécution des services ou le procès-verbal de réception.

8. Critères d'évaluation

Critères de notations des Consultants	Points Max
---------------------------------------	------------

1- Expériences acquises au cours des dix dernières années dans le domaine des BTP	40
1.1- Expérience dans la maîtrise d'œuvre des projets des BTP (études, suivi et contrôle des travaux des projets dans le domaine des BTP): 5pts/projet	25
1.2- Expérience dans les conditions similaires : expérience dans la surveillance et le contrôle des travaux de construction de bâtiment de type R+5 : 3pts/projet	15
2- Aptitude spécifique au projet	60
2.1- Évaluation du savoir-faire / des connaissances techniques spécifiques au projet pour la mise en œuvre des activités (Architecture; Ingénierie civile; Ingénierie électrique, Géotechnique, Ingénierie fluide; etc.): 5pts/domaine	25
2.2- Évaluation de la dotation en personnel du soumissionnaire disposant de ses propres collaborateurs par rapport aux missions prévues	20
Architecte; Ingénieur génie civil; Ingénieur génie électrique, Ingénieur fluide; Géotechnicien : (Diplôme certifié conforme, attestation d'inscription à l'ordre en cas d'existence, CV datée et signé) 3pts/expert (max 15pts)	15
Autre personnel: 2,5pts/expert (max 5pts)	5
2.3- Évaluation du personnel-clé disponible en permanence pour le contrôle et l'assistance de l'équipe du Projet par la société mère	10
Directeur technique/Directeur de projet: 5pts	5
Autres postes de supervision (Chef de département; responsable exploitation; responsable des offres; etc.): 2,5pts/expert	5
3- Spécificité par rapport au Projet des documents de candidature, leur forme et l'exhaustivité de leur contenu	5
Actualisation des documents : 1,5 pts	1,5
Respect de la structuration : 2 pts	2
Exhaustivité du dossier de pré qualification : 1,5 pts	1,5
NOTE TOTALE	100

V-2-3 Critères éliminatoires

- Dossier administratif ou technique non-conforme ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 75 points sur 100.

9. Renseignements Complémentaires

N/A

10. Evaluation et publication des resultats

La publication de l'Appel d'Offres Restreint fera office de résultat de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt.

YAOUNDE le 28 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Camille Philippe

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 111/ASMI/MINTP/2017 DU 27/10/2017 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES ROUTES.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification en vue du contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes. Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2018.

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif au contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes.

3. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet est le contrôle technique et la surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes.

4. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08, le 08 Janvier 2018 à 15 heures précises au plus tard, heures locales avec la mention :

«AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 111/ASMI/MINTP/2017 DU 27/11/2017 POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES EN VUE DE CONTRÔLE TECHNIQUE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION OU DE CONSTRUCTION DES ROUTES, POUR LE COMPTE DU MINTP AU TITRE DE L'EXERCICE BUDGÉTAIRE 2018. A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT».

5. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

- Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois):
- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu

du siège du candidat ;

- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées

nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;

- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP ;

- L'original de l'attestation signée du Directeur de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, ou d'un de ses représentants dûment mandatés,

certifiant qu'il a effectivement versé à la caisse les sommes dont il est redevable.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;

- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;

- de l'attestation de disponibilité ;

- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposées au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts
1	<p>Un Chef de mission :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur de génie Civil (BAC +5 ou plus) ● Disposant d'au moins dix (10) ans expérience générale en tant que chef de mission; ● Disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique et de surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes. <p>(Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme) ;</p>
2	<p>Un Ingénieur de suivi N°1</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BAC +3 ou plus) ; ● Avoir une expérience générale ? 7 ans. ● Disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique et de surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes. <p>(Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>
3	<p>Un Ingénieur de suivi N°2</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BAC +3 ou plus) ; ● Avoir une expérience générale ? 7 ans. ● Disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique et de surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes. <p>(Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>

4	<p>Un Géotechnicien :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en géotechnique (BAC +3 ou plus) ; ● Au moins cinq (5) ans d'expérience générale en tant que géotechnicien ● Disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique et de surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes. <p>(Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>
5	<ul style="list-style-type: none"> ● Un environnementaliste : ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en environnement, (BAC +3 ou plus) ; ● Au moins cinq (5) ans d'expérience générale ● Disposant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans les projets de contrôle technique et de surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes. <p>(Joindre diplôme + CV + attestation de présentation de l'original du diplôme).</p>

L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+3) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat

(fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et

se rapportant au dit personnel sont fournies et dûment signées.

Les références des bureaux d'Études Techniques

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP devra fournir les documents

attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins deux (02) projets

dans le contrôle technique et de surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies

par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle technique éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures.

Ces documents devront être clairs et lisibles ;

- Le nom du Maître d'Ouvrage ;

- Le lieu d'exécution du projet

- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation

de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
ordinateur	2
imprimante	2
scanner	1
moyens logistiques	
téléphones satellite	2

Véhicule pick-up de liaison	1
fax	1
Matériel géotechnique	
densitomètre	1
pénétrromètre	1
cône d'Abrams,	1
moules cylindriques	1
presse hydraulique	1
pied à coulisse	1
balance électronique	1
moules Proctor	1
série de tamis,	1
gamelles	1
thermomètre pour prise de température des enrobés	1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de

procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier

de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Note Technique

Les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

6. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique inférieur à 70/100;

Critères essentiels

- Personnel clé (sur 50points) ;
- Les références du candidat pour le contrôle technique et de surveillance des travaux de réhabilitation ou de construction des routes au cours des dix (10) dernières années (sur 30points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 20 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les Bureau d' Études Techniques qui, dans un contrat encours avec

le MINTP, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

L'Avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les

jours et heures ouvrables au « Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés Publics,

Immeuble Ministériel N°1, 11ème étage, porte 08, Téléphone +237 222 22 95 11, E-mail : sdmp@mintp.cm

8. Evaluation et publication des resultats

Les Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres International Restreint relatif au contrôle technique et à la surveillance

des travaux de réhabilitation ou de construction des routes conformément au Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

COMMUNE DE DIBAMBA

COMMUNIQUE N° 03/C/RLT/DDSM/CIDIB/2017 DU 30 NOVEMBRE 2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°03/AONO/C-DIBAMBA/CIPM/2017 DU 20/10/2017, POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION DES MARCHES DE MISSOLE II (LOT I) ET DE KOPONGO (LOT II) DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBAMBA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Dibamba, Autorité Contractante, communique que le lot 2 de l'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°03/AONO/CDIBAMBAJCIPM/2017 du 20/10/2017, relatif aux travaux de construction d'un marché à Kopongo dans l'Arrondissement de DIBAMBA, Département de la Sanaga Maritime, **est déclaré infructueux, suite au non dépôt des offres par les soumissionnaires.**

DIBAMBA le 30 Novembre 2017

Le MAIRE

NJECACAL Manfred

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4073 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 06/10/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0646-17/ADC/DG du 27 novembre 2017, le marché relatif aux travaux de renouvellement du faux plafond de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Phase I), a été attribué à la société **TRADING MANAGEMENT CORPORATION**, BP : 15539 Yaoundé, Tél : 677 60 59 54, pour un montant de **cinquante huit millions neuf cent soixante dix neuf mille cinq cent quarante quatre (58 979 544) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous -Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

COMMUNIQUE N° 012/2017/C/MINADER-MINEPIA/SG/ACEFA/PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/A0NO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE BERLINE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (ACEFA). FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE, CONVENTION DE FINANCEMENT N° CCM 1263 01 K ET CCM 1263 02 L

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA), Communique :

La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) B.P. 1740 Yaoundé Cameroun	41 090 146	49 000 000	Vingt (20) jours

Elle est, par conséquent, invitée à se présenter à la Coordination Nationale du Programme ACEFA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 30 Novembre 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2017**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique:

L'ETS G-PROMALEC, BP 4 975 Yaoundé, est adjudicataire des lots des lettres-commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/INS/CIPM/2017 pour l'impression des questionnaires biomarqueurs et des documents techniques de l'enquête EDSC à l'INS, pour les montant ci-après:

Lots	Montants TTC	Délai de livraison
Lot n°1	21 811 123	Trente (30) jours
Lot n°2	10 565 431	Trente (30) jours
Lot n°3	6 342 609	Trente (30) jours

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les sept (07) jour suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre pour l'établissement des Lettres-commande.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT**

SHE ETOUNDI JOSEPH G.B

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Institut National de la Statistique, Maître d'Ouvrage, communique:

L'ETS AFT Trade & Compagny, BP 5772 Yaoundé, est adjudicataire de la Lettre-commande relative à la demande de cotation N°01/DC/INS/CIPM/2017 pour la fourniture des T-shirts, polos et casquettes de l'enquête EDSC à l'INS, exercice 2017, pour un montant toutes taxes comprises de six millions huit cent cinquante-six mille huit cent soixante-quinze (6 856 875) francs CFA, avec un délai de livraison de vingt-cinq (25) jours.

L'adjudicataire est invité à se présenter de toute urgence dans les sept (07) jour suivant la publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'INS, sise à l'entrée des Services du Premier Ministre pour l'établissement de sa Lettre-commande.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous huitaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission pour les entreprises non retenues.

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SHE ETOUNDI JOSEPH G.B

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-233/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 05 JUILLET 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA CHAINE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNELS LES POOLS DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS DE PLASMA CONGELES DE LA CHARGE VIRALE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
ETS POUM'S & FILS B.P : 14 Yaoundé Tél.: 674 49 00 75	14 294 800	17 046 549	Trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le **MINISTRE**

MAMA FOUDA André

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 4073 -17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 19/AONO/ADC/CIPM/2017 DU 06/10/2017

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par Décision N° 0646-17/ADC/DG du 27 novembre 2017, le marché relatif aux travaux de renouvellement du faux plafond de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (Phase I), a été attribué à la société **TRADING MANAGEMENT CORPORATION**, BP : 15539 Yaoundé, Tél : 677 60 59 54, pour un montant de **cinquante huit millions neuf cent soixante dix neuf mille cinq cent quarante quatre (58 979 544) F CFA TTC** et un délai d'exécution de **quatre (04) mois**.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Sous -Direction des Approvisionnements et des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N°4019 - 17/ADC/DG PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° 03/AMI/ADC/DG/2017 DU 16/10/2017 POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU BALISAGE DIURNE SUR LES CHAUSSÉES AÉRONAUTIQUES DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDÉ-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

L'Appel à Manifestation d'intérêt suscité, est déclaré infructueux. Le soumissionnaire concerné est prié de passer retirer son offre sous quinzaine au Service des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun. Passé ce délai, celle-ci sera détruite.

Un Appel d'Offres National Ouvert sera lancé ultérieurement.

YAOUNDE le 20 Novembre 2017

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N°D13-233/C/MINSANTE/CAB/CNLS/2017 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 05 JUILLET 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA CHAINE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNELS LES POOLS DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS DE PLASMA CONGELES DE LA CHARGE VIRALE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique, Maître d'Ouvrage communique :

Le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré attributaire de la Demande de Cotation susvisée :

Nom du soumissionnaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délai de livraison
ETS POUM'S & FILS B.P : 14 Yaoundé Tél.: 674 49 00 75	14 294 800	17 046 549	Trente (30) jours

Ledit soumissionnaire est par conséquent prié de bien vouloir prendre attache avec la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS) pour l'établissement du projet de Lettre-Commande correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer sous quinzaine au Secrétariat de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Comité National de Lutte contre le Sida pour retirer leurs offres. Passé ce délai, les offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le **MINISTRE**

MAMA FOUDA André

PROGRAMME D'AMELIORATION ET DE LA COMPETITIVITE DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTRALE

COMMUNIQUE N° 012/2017/C/MINADER-MINEPIA/SG/ACEFA/PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/A0NO/MINADER-MINEPIA/ACEFA/CSPM/2017 DU 17 OCTOBRE 2017 POUR LA FOURNITURE DE DEUX (02) VEHICULES DE TYPE BERLINE AU PROGRAMME D'AMÉLIORATION DE LA COMPÉTITIVITÉ DES EXPLOITATIONS FAMILIALES AGROPASTORALES (ACEFA). FINANCEMENT : FONDS DE CONTREPARTIE, CONVENTION DE FINANCEMENT N° CCM 1263 01 K ET CCM 1263 02 L

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Compétitivité des Exploitations Familiales Agropastorales (ACEFA), Communique :

La société ci-dessous désignée ayant soumissionné pour la prestation dont l'objet est mentionné ci-dessus, est déclarée attributaire dudit marché pour les montants et le délai ci-après

Adjudicataire	Montant HTVA (F CFA)	Montant TTC (F CFA)	Délai de livraison
CAMEROON MOTORS INDUSTRIES (CAMI) B.P. 1740 Yaoundé Cameroun	41 090 146	49 000 000	Vingt (20) jours

Elle est, par conséquent, invitée à se présenter à la Coordination Nationale du Programme ACEFA dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de marché. Passé ce délai, l'Autorité Contractante se réserve le droit d'annuler l'attribution.

YAOUNDE le 30 Novembre 2017

Le COORDONNATEUR NATIONAL

DR MOUMINI BOUBA

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DECISION N° 5938/INS/DAF/SDBM/SMA DU 21 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/INS/CIPM/2017 POUR L'IMPRESSION DES QUESTIONNAIRES BIOMARQUEURS ET DES DOCUMENTS TECHNIQUES DE L'ENQUÊTE EDSC À L'INS EXERCICE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Institut National de la Statistique,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2001/100 du 20 avril 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institut National de la Statistique ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la décision n°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commission Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°01/C/MINFI du 31 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2017 ;

Vu le Procès verbal de la session du 27 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande;

Considérant la de Demande de Cotation n°01/DC/INS/CIPM/DC/17, pour la fourniture des T-shirts, polos et casquettes de l'enquête EDSC à l'INS, exercice 2017,

DECIDE:

Article 1^{er} : L'ETS G-PROMALEC, BP 4 975 Yaoundé, est attributaire des lots des lettres-commande relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/INS/CIPM/2017 pour l'impression des questionnaires biomarqueurs et des documents techniques de l'enquête EDSC à l'INS, pour les montant ci-après:

Lots	Montants TTC	Délai de livraison
Lot n°1	21 811 123	Trente (30) jours
Lot n°2	10 565 431	
Lot n°3	6 342 609	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT*

SHE ETOUNDI JOSEPH G.B

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

DECISION N°1961/D/MINSANTE/CAB DU 27 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/2017 DU 05 JUILLET 2017 RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL DE LA CHAINE DE FROID POUR RENDRE FONCTIONNELS LES POOLS DE PRELEVEMENT DES ECHANTILLONS DE PLASMA CONGELES DE LA CHARGE VIRALE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant Loi-Cadre dans le domaine de la santé ;

Vu la loi N° 2015/029 du 21 décembre 2015 portant loi de finances de la République du

Cameroun pour l'exercice 2016 ;

Vu le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le décret n°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret N°2013/093 du 03 avril 2013 portant organisation du Ministère de la Santé Publique ;

Vu le décret n°2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés, pour l'exercice 2017 ;

Vu la Demande de Cotation N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/17 du 05 juillet 2017 relative à l'acquisition du matériel de la chaîne de froid pour rendre fonctionnels les pools de prélèvement des échantillons de plasma congelés de la charge virale;

Vu la lettre n°000072/L/MINSANTE/CSPM-CNLS du 14 septembre 2017 portant proposition d'attribution de la Demande de Cotation N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/17,

DECIDE :

Article 1er : en application des dispositions de l'article 33 alinéa 2 du décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics, les ETS POUM'S & FILS sont déclarés B.P : 14 Yaoundé Tél. : 674 49 00 75 sont déclarés adjudicataires de la Demande de Cotation N°D13-124/DC/MINSANTE/CNLS/CSPM-CNLS/17 du 05 juillet 2017 relative à l'acquisition du matériel de la chaîne de froid pour rendre fonctionnels les pools de prélèvement des échantillons de plasma congelés de la charge virale pour un montant Toutes Taxes Comprises de dix sept millions quarante six mille cinq cent quarante neuf (17 046 549) Francs CFA et un délai de livraison de trente (30) jours.

Article 2 : la présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 27 Novembre 2017

Le MINISTRE

MAMA FOUA André

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DECISION N° 5936/INS/DAF/SDBM/SMA DU 21 NOVEMBRE 2017 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/INS/CIPM/2017 POUR LA FOURNITURE DES T-SHIRTS, POLOS ET CASQUETTES DE L'ENQUÊTE EDSC À L'INS, EXERCICE 2017.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur General de l'Institut National de la Statistique,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°2001/100 du 20 avril 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Institut National de la Statistique ;

Vu le décret n° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;

Vu le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08/03/2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu la décision n°142D/MINMAP/SG/DAJ du 30 juillet 2013 constatant la composition des Commission Internes de Passation des Marchés auprès de certains Etablissements Publics Administratifs et entreprises du secteur public et parapublic ;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire N°01/C/MINFI du 31 décembre 2016 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2017 ;

Vu le Procès verbal de la session du 27 octobre 2017 de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'INS statuant sur la proposition d'attribution de la lettre-commande;

Considérant la de Demande de Cotation n°01/DC/INS/CIPM/DC/17, pour la fourniture des T-shirts, polos et casquettes de l'enquête EDSC à l'INS, exercice 2017,

DECIDE:

Article 1^{er} : L'ETS AFT Trade & Compagny est attributaire de la lettre-commande relative à la Demande de cotation N°01/DC/INS/CIPM/2017 pour la fourniture des T-shirts, polos et casquettes de l'enquête EDSC à l'INS, exercice 2017, pour un montant **toutes taxes comprises de six millions huit cent cinquante-six mille huit cent soixante-quinze (6 856 875) francs CFA**, avec un délai de livraison de **vingt-cinq (25) jours**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 21 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

SHE ETOUNDI JOSEPH G.B



CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 1481/17/DG/CNPS DU 24 NOVEMBRE 2017 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 DU 04 SEPTEMBRE 2017 RELATIF À LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTÈME D'AUTO-EXTINCTION D'INCENDIE AU BÂTIMENT « B » DU SERVICE DE LA DOCUMENTATION ET DES ARCHIVES À OKOLO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°99/235 du 04 octobre 1999 portant nomination du Directeur Général Adjoint de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n°2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- VU** le Décret n°2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- VU** l'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
- VU** la Circulaire n°0004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- VU** la Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 du 04 septembre 2017 ;
- VU** le procès-verbal des travaux de la Commission Interne de Passation des Marchés de la CNPS en sa session du 10 octobre 2017.

DECIDE :

Article 1^{er}.- L'Appel d'Offres National Ouvert n° 23/AONO/CNPS/DG/CIPM/17 du 04 septembre 2017 relatif à la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système d'auto-extinction d'incendie au bâtiment « B » du Service de la Documentation et des Archives à Okolo est déclaré infructueux.

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 24 Novembre 2017

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 104/AONO/CUD/CIPM/2017 DU 13 NOVEMBRE 2017 POUR
L'ACQUISITION DES BARRIERES METALLIQUES A LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA ADDITIF
N° 01**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Allotissement
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les fournitures sont constituées de trois (03) lots :</p> <ul style="list-style-type: none">- Lot 1 : Deux cent cinquante (250) barrières métalliques en tube galva de couleur bleue;- Lot 2 : Deux cent cinquante (250) barrières métalliques en tube galva de couleur bleue;- Lot 3 : Trois cent (300) barrières métalliques en tube galva de couleur jaune.
	<p>Lire plutot</p> <ul style="list-style-type: none">- Lot 1 : Deux cent (200) barrières métalliques en tube galva de couleur bleue dotées du logo de la CUD voir spécimen;- Lot 2 : Deux cent (200) barrières métalliques en tube galva de couleur bleue dotées du logo de la CUD voir spécimen;- Lot 3 : Deux cent cinquante (250) barrières métalliques en tube galva de couleur jaune dotées du logo de la CUD voir spécimen.

DOUALA le 30 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°95/AONR/CUD/CIPM/2017 DU 03 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA FOURNITURE DE MATERIELS POUR
L'ATELIER DE SIGNALISATION (ACCESSOIRES ÉLECTRIQUES DES FEUX TRICOLORES) ADDITIF N° 03**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 30 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°24/ASMI/CUD/SG/DEPIDD/2017 DU 16 OCTOBRE 2017 RELATIF A LA PRESELECTION DES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES EN VUE DE L'EXECUTION EN CONCEPTION-REALISATION, DES TRAVAUX DE RENOVATION DU MARCHÉ NEW-DEIDO ADDITIF N° 01

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DOUALA le 30 Novembre 2017

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant
ou
Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !